



## Mayotte

# Comportement inadmissible pour un syndicaliste !

**Les personnages :** Le policier, ancien... Le syndicaliste, jeune...

**Le décor :** Le bureau de permanence de la DDPAF, que se partagent les différentes organisations syndicales ainsi que l'assistante sociale

**L'histoire :** Le policier a rendez vous avec l'assistante sociale à 08H30. Arrivé au bureau de permanence avec 5 minutes de retard, il constate la présence du seul syndicaliste. Ce dernier se vante d'avoir « viré » l'assistante sociale au motif qu'elle avait largement occupé « son » bureau, la veille.

**Résultat :** Le policier n'a pas pu rencontrer l'assistante sociale et donc trouver une réponse à ses problèmes.

### Un tel comportement est inadmissible de la part d'un syndicaliste !

Il serait bon, jeune syndicaliste, que vous appreniez 3 mots :

**Respect :** Sentiment de considération envers quelqu'un, et qui porte à le traiter avec des égards particuliers.

⇒ Monsieur le jeune syndicaliste, pensez vous avoir été respectueux envers ce policier en virant l'assistante sociale et empêchant ainsi le rendez-vous de se tenir ?

**Altruisme :** Souci désintéressé du bien d'autrui.

⇒ Monsieur le jeune syndicaliste, pensez vous faire preuve d'altruisme en occultant les problèmes que ce policier peut avoir ? Ne sommes nous pas dans une

corporation où nous devons être davantage bienveillants avec tous nos collègues au vu des trop nombreux suicides constatés ?

**Humilité :** Sentiment de sa propre insuffisance qui pousse à réprimer tout mouvement d'orgueil.

⇒ Monsieur le jeune syndicaliste, pensez vous faire preuve d'humilité en pensant être le nombril du monde syndical mahorais et en vous accaparant de droit le bureau de permanence ?

**Question :** Est-ce l'échéance des élections professionnelles qui vous fait perdre les pédales en adoptant un tel comportement ? Il est vrai qu'il existe toujours le risque qu'un jour vous retourniez faire le travail de policier avec toutes ses difficultés (violences verbales et physiques, régimes horaires compliqués pour la vie de famille, les problèmes pour poser des jours de congés, etc.).

**« Et oui, Monsieur le jeune syndicaliste ! Vous avez l'air de l'ignorer mais le métier de policier est difficile. Alors en tant que syndicaliste, vous avez le devoir de les défendre et d'améliorer leurs conditions de travail. Et tous les policiers méritent votre respect et votre considération. A bon entendeur ! »**

Le bureau UNSA police Mayotte

en C.A.P.

VOTE  
→

UNSA/FASMI, FÉDÉRATION AUTONOME DES SYNDICATS DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



UNSA  
Police

**AGIR POUR  
NOTRE AVENIR**

www.unsa-police.fr

UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES



UNSA  
FASMI

en C.T.

VOTE  
←